



Formulaire de demande de formations soumises à la commission d'agrément.

Ce formulaire peut être rempli sous format électronique et sauvegardé sur votre ordinateur.

Service public régional de Bruxelles,
Bruxelles Economie et Emploi - Service Emploi
Direction de la Politique de l'Emploi
Congé d'éducation payé
Place Saint-Lazare , 2
1035 BRUXELLES

Plus d'informations

http://werk-economie-emploi.brussels/fr_FR/conge-education-payee

Par téléphone : 02 204 16 30

cep-commission@sprb.brussels

Réservé à l'administration

Date de réception _____

N° de dossier _____

Ce formulaire est constitué de trois parties et est à nous retourner au minimum deux mois avant le début de la formation.

Dit formulier kan eveneens in het Nederlands worden aangevraagd.

Partie I ORGANISATEUR

1. Organisation qui demande l'agrément

Dénomination	<input type="text"/>				
Rue	<input type="text"/>	N°	<input type="text"/>	Boîte	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>		

2. Responsable

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Fonction	<input type="text"/>		
GSM	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>		

3. Organisation qui dispense la formation

(Si différente du 1.)

Dénomination	<input type="text"/>				
Rue	<input type="text"/>	N°	<input type="text"/>	Boîte	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>		



Partie II FORMATION

1. **Intitulé**

--

2. **Type**

Formation professionnelle

Formation générale

3. **Nombre d'heures de formation par année scolaire**

Cours théoriques	
Travaux pratiques/Stages	
Autres	

La formation comporte minimum 32 heures de contact : oui non

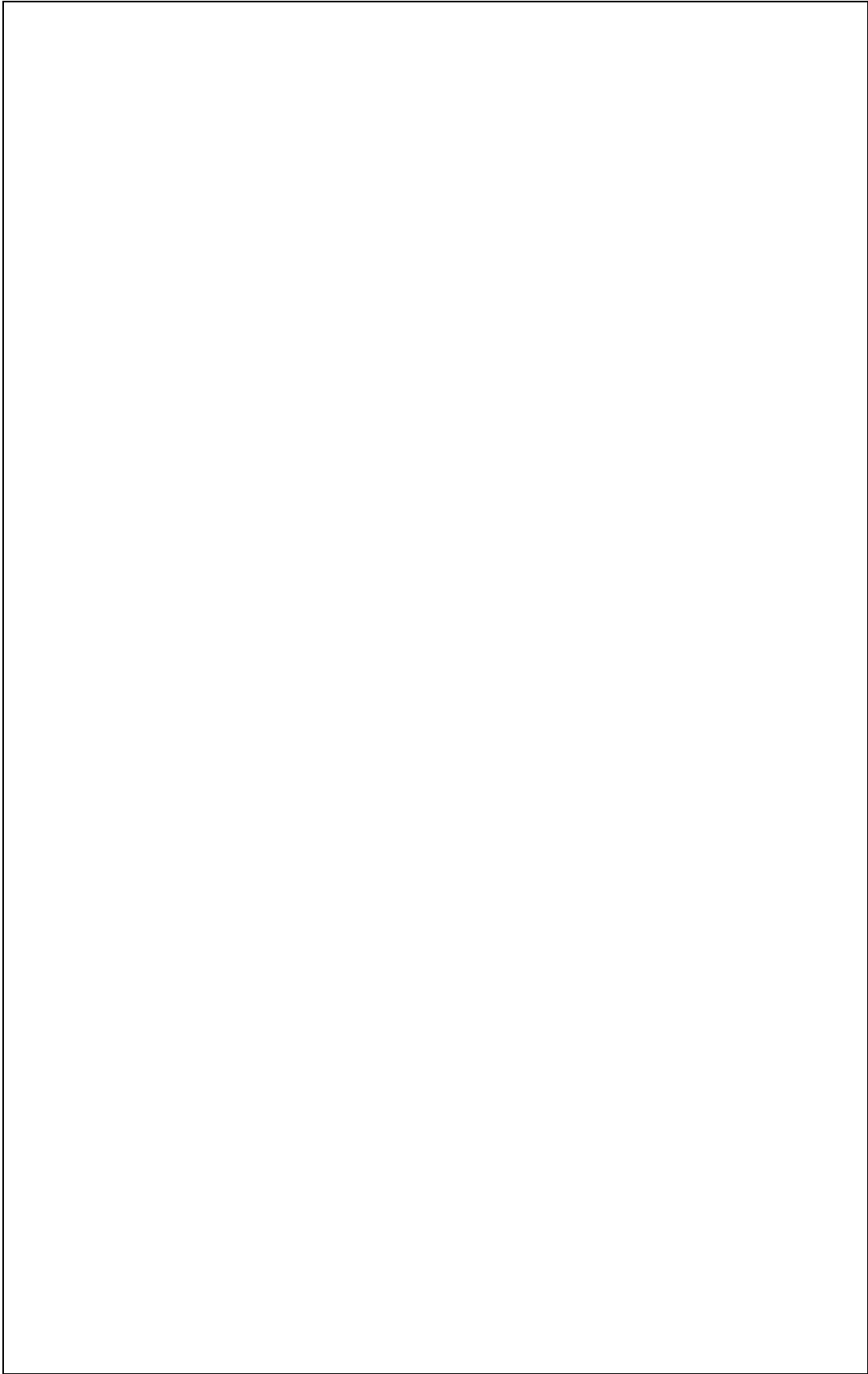
4. **Dates et horaire**

(éventuellement scinder en partie théorique et partie pratique)

	Dates du début des cours	Dates de fin des cours
Cours théoriques		
Travaux pratiques/Stages		
Autres		



5. Programme succinct
(plus détaillé en annexe)



6. Public visé / titres requis

7. Droit d'inscription et/ou autres coûts à charge du participant

**8. Nombre de participants prévus
(si disponible)**

9. Remarques et divers



Partie III RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Cocher les cases qui conviennent et compléter s.v.p.

1. Concernant la formation

La formation est organisée pour la première fois.

Il s'agit d'une formation déjà existante.

La formation a seulement été organisée une fois.

La formation est organisée en permanence.

La formation est susceptible d'être de nouveau organisée.

Une demande a déjà été introduite auparavant pour cette formation auprès de la Commission d'agrément sous le numéro

Une demande d'agrément pour la présente formation a été introduite devant :

La Commission d'agrément de la Région Wallonne
La Commission d'agrément de la Région Flamande.

L'agrément demandé a été accordé par :

La Commission d'agrément de la Région Wallonne
La Commission d'agrément de la Région Flamande sous la référence :

L'organisateur de la formation est reconnu par l'instance suivante :

La formation est organisée au niveau de l'entreprise et il en fut discuté au Conseil d'entreprise (envoyer le rapport du Conseil d'entreprise).

L'organisateur de la formation a le statut d'A.S.B.L. (envoyer la copie des statuts et de la décision de la fondation).



2. Concernant le financement de la formation

De quel organisme, l'organisateur reçoit-il des subsides pour la formation ?

Quel est le montant des subsides reçus ?

Quels sont les critères de reconnaissance ?

Quels sont les frais pris en charge ?

intervention dans le paiement des participants

intervention dans le paiement des formateurs

infrastructure

divers

L'organisateur s'engage à prévenir la Commission de l'éventualité où il reçoit des subsides après la demande.

Y a-t-il une intervention financière du fonds social du secteur concerné et selon quels critères ?

3. Concernant les participants

(si disponibles, encoder les informations suivantes)

- Le nombre de participants au cours des trois années précédentes

- Parmi les participants, le nombre de personnes qui peuvent prétendre au congé-éducation payé (employées dans le secteur privé)

- Le diplôme dont disposent les participants au départ de la formation

- Les avantages que les anciens participants ont retirés de la formation (emploi obtenu, promotion ou autre).

